

SOUTIEN À LA LUTTE COLLECTIVE POUR LA REGULARISATION des coursiers poitevins Uber ou Deliveroo

En précarisant les travailleuses et travailleurs sans papiers, c'est l'ensemble de la population, qu'elle soit française ou étrangère, qui se voit pénalisée !

C'est pour lutter contre ces conditions de travail indignes que s'est créé un collectif de coursiers sans papiers : seule la lutte collective permet de défendre ses droits et d'en gagner de nouveaux ! Le premier objectif du collectif est d'obtenir la régularisation de tous ces livreurs, préalable obligatoire à une vie et un travail plus dignes. Parce que leur situation découle des politiques migratoires actuelles et parce que le racisme de certains clients empoisonne le quotidien des livreurs, le collectif a choisi la journée internationale de lutte contre le racisme pour déposer leurs dossiers de régularisation.

Dans un contexte délétère, la mobilisation collective et courageuse des livreurs a besoin de celle de toutes les personnes et organisations défendant les valeurs humanistes qui portent cette lutte ! Soyons nombreux·ses à les soutenir le :

SAMEDI 22 MARS 2025

À 10H00

POSTE HÔTEL DE VILLE POITIERS 21 RUE DES ÉCOSSAIS



Premiers signataires : Amnesty International Poitiers, CFDT Vienne - Union des Indépendants, La Cimade Poitiers, CNT-SO 86, DNSI 86, Min'de Rien, MJCF 86, NPA L'Anticapitaliste 86, PCF 86, RESF 86, Solidaires 86, Welcome Poitiers, XR Poitiers.

Pour voir tous les signataires et rejoindre l'appel :
<https://link.infini.fr/regularisation-coursiers-poitevins>

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LE RACISME

Partout dans le monde, de l'Europe aux États-Unis, les pouvoirs mettent en place des politiques migratoires inacceptables, légitimant l'idéologie nationaliste et le racisme. En France, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, a édicté une circulaire dont l'objectif est d'éloigner davantage la perspective de toute régularisation, y compris les régularisations par le travail ! Pour ces dernières, il s'en remet à la notion de « métiers en tension », un concept administratif éloigné des réalités concrètes de l'activité économique, qui devient prétexte à empêcher la régularisation des travailleuses et travailleurs sans papiers.

En effet, les secteurs de la sécurité privée, de l'entretien de locaux ou encore de nombreux métiers dans l'agroalimentaire, exercés par de nombreuses personnes sans papiers, ne sont pas considérés comme des «métiers en tension».

De même, alors que les travailleur·euses étranger·es y sont largement majoritaires, rien n'est prévu non plus pour les coursier·es qui livrent repas et courses à domicile via les plateformes Uber ou Deliveroo. Cette situation aberrante bien connue de l'État, renforce la domination de plateformes qui s'enrichissent au détriment des travailleuses et travailleurs avec un prix de la course chaque année de moins en moins élevé.

<https://link.infini.fr/petition-livreurs-poitiers>



**Signez la pétition :
Pour la régularisation intégrale
des coursiers poitevins**
qui ont le courage de s'unir dans un collectif inédit pour
lutter pour leurs droits.

■ **Pour des conditions de travail dignes et une juste rémunération pour les travailleur·euses des plateformes !**

■ **Pour la régularisation large et durable des travailleur·euses sans papiers !**